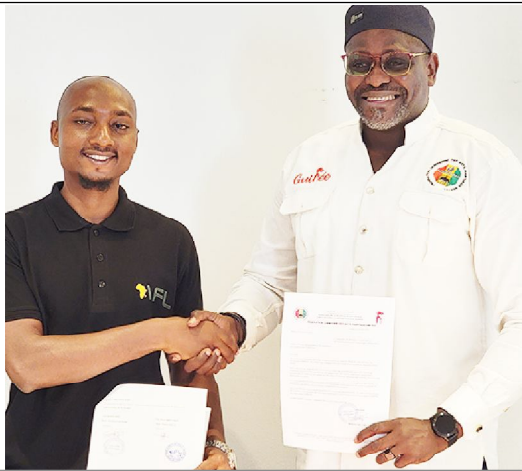


Sport Le MMA débarque en force

L'Africa Fight League s'allie à la Fédération guinéenne de MMA. De grands défis à l'horizon ! **Page 12**



Aucune guerre ne vaut la peine de la mort d'un seul enfant

Pages 2&3



le populaire

édition internationale

le journal qui vous ressemble

Hebdomadaire guinéen d'information générale • N°1022 • LUNDI 9 MARS 2025 • 3000 FG • www.lepopulaireguinee.com • Fondateur Diallo A. Abdoulaye Tél: +224 655 404 294

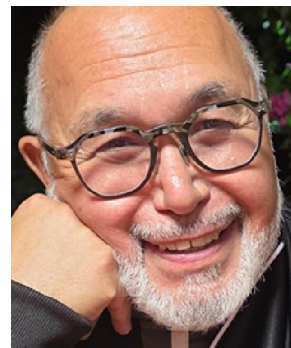
Vite dit ... L'aube d'un monde sans tyrannie

Page 4



France Anita Traoré brise le fer de l'excision

Pages 6&7



Chronique Il est où le Bonheur ?

Par Daniel Couriol, ancien Directeur général du Centre culturel franco-guinéen (CCFG). **Page 8**

Événement

Doumbouya de retour à Conakry !



Après une période de retrait fortement commentée, le Président Doumbouya a retrouvé ses quartiers au Palais Mohamed V en fin de semaine. Ce retour marque une reprise en main immédiate de l'appareil d'État. Vendredi 6 mars, dans la soirée, une pluie de nominations est venue confirmer cette dynamique, propulsant de nouveaux conseillers et redistribuant les cartes au sommet de la haute fonction publique. **Page 4**

Dinguiraye La mère et la sœur de Tibou Kamara enlevées

Page 10



Coran Challenge La grande finale ce 14 mars

Page 11



CRIEF Me Facinet Soumah essouffle l'accusation

Page 5

Confidences PUBLIQUES

Pékin décrète le « zéro droit de douane » pour 53 pays africains

Dès le 1er mai 2026, la Chine franchira un palier historique dans ses relations commerciales avec le continent en instaurant une exemption totale de droits de douane sur les importations en provenance de 53 pays africains, à l'exception notable de l'Eswatini. Cette décision d'envergure vise à fluidifier l'accès des exportations africaines à l'immense marché de consommation chinois, tout en insufflant une dynamique nouvelle à l'industrialisation du continent. Pékin entend intensifier les flux d'échanges, mais aussi offrir un levier de croissance stratégique aux secteurs agricole, minier et manufacturier. Cette mesure s'inscrit comme un catalyseur pour la transformation structurelle des économies africaines, encourageant le passage d'une économie de rente à une production à plus forte valeur ajoutée.

L'Union Africaine face au défi de l'autofinancement et de la libre circulation

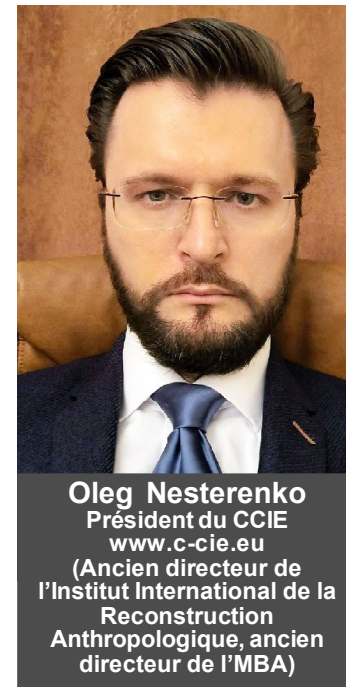
Initié en 2016 dans le cadre du chantier de restructuration organique de l'Union Africaine (UA), le nœud gordien de cette transformation demeure la souveraineté budgétaire. À ce jour, l'organisation subit une dépendance extracontinentale critique, plus de 80 % de son budget de fonctionnement et de programmes étant tributaire de partenaires extérieurs, au premier rang desquels figure l'Union Européenne. Pour briser ce cycle de subordination financière, le mécanisme d'une taxe de 0,2% sur les importations a été préconisé.

Libre Tribune / Par Oleg Nesterenko Aucune guerre ne vaut la peine de la mort d'un seul enfant

Voici quatre ans, en mars 2022, une semaine avant les tout premiers négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine, je partageais un article sur le réseau LinkedIn. Je vous le présente ici, tel quel, sans y altérer la moindre ligne. Son propos, j'en suis convaincu, conserve toute sa pertinence en ce mois de mars 2026, après quatre années de guerre en Ukraine et quelques jours depuis le début de l'agression de l'Iran. Voici quatre ans, en mars 2022, une semaine avant les tout premiers négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine, je partageais un article sur le réseau LinkedIn. Je vous le présente ici, tel quel, sans y altérer la moindre ligne. Son propos, j'en suis convaincu, conserve toute sa pertinence en ce mois de mars 2026, après quatre années de guerre en Ukraine et quelques jours depuis le début de l'agression de l'Iran.

Aucune guerre ne vaut la peine de la mort d'un seul enfant. Étant le père de quatre enfants, dont un est mort ; étant une personne qui a vu la guerre de face, je suis bien placé pour le dire. Pour ceux qui ont des difficultés à voir au-delà de l'image, qui n'arrivent pas à voir clair sous l'inondation des propagandes en cours et pour ceux qui ne connaissent pas assez bien l'histoire, voici une petite remise en ordre des idées sur les véritables coupables du chaos dans le monde, dont les der-

niers événements en Ukraine ne sont que le dernier exemple sur une longue liste et ne sont, certainement pas, les derniers. Voici les faits sur les principales victimes de la Russie ? Non – sur les principales victimes de la « démocratie » de l'État américain (à ne pas confondre avec le peuple), ainsi que les remarques sur la situation de l'indignation du « monde civilisé » qui ont accompagné les massacres. Pour ne pas être trop long, je ne donnerai que quelques brefs exemples en commençant depuis la fin de la Seconde Guerre



Oleg Nesterenko
Président du CCIE
www.c-cie.eu
(Ancien directeur de
l'Institut International de la
Reconstruction
Anthropologique, ancien
directeur de l'MBA)

sés, mutilés et déplacés. Les chiffres n'indiquent que le nombre de cadavres, sans exposer le désastre total de la déstabilisation globale des zones visitées par les fiers défenseurs des « valeurs du monde civilisé ».

Corée et Chine / 1950-1953 : Près de 3 000 000 de civils assassinés. Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.
Guatemala / 1954-1996 : Plus de 40 années de guerre civile orchestrée et maintenue par les États-Unis ont fait plus de 250 000 morts. Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Indonésie / 1958-1966 : Les bombardements américains en 1958 n'ont fait que quelques centaines de morts civils – « trois fois rien », quoi – mais le maintien soutenu de la guerre civile par les États-Unis de 1958 à 1966 a fait plus de 23 000 000 de morts. Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Vietnam / 1955-1975 : Plus de 430 000 civils assassinés. Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Cambodge / 1969-1975 :

Suite à la page 3

le populaire Magazine

www.lepopulaireguinee.com

EDITION & ADMINISTRATION

Edition & administration 5 avenue Manquepas, 2e niveau, immeuble Baldé Zaïre, Sandervalia, Kaloum, Conakry, Guinée
Récepssé N°797/PR/TPI/C / Modifié par le N°65/PR/TPI/C du 18/01/02 Tél.: (+224) 655 404 294 / 622 971 896
lepopulaireconakry@gmail.com
Facebook.com/Le-populaire-conakry @LEPOPconakry
www.lepopulaireguinee.com
Compte Ecobank n°0010224601987501
Code Swift ECOGNCN ENTREPRISE LE POPULAIRE
Rib 01000 1001 0005 60029

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Diallo Alpha Abdoulaye +224 655 404 294 / 622 971 896
lepopulaireconakry@gmail.com

ASSISTANTE: Sandrine Bah

sandrine.lepopulaireconakry@gmail.com

CONSEILLER Alain Rivière

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Ahmed Tidiane Diallo, grand reporter : tidiani83@gmail.com

ABONNEMENT

https://www.youscribe.com › lepopulaireconakry

IMPRESSION Imprimerie du Centre +224 625 73 93 96
TIRAGE 1 500 exemplaires



www.visionguinee.info
Tél.: 00224 664 93 14 04
00224 628 32 85 65
00224 656 27 36 91
contact@visionguinee.info

Siège social: 2e niveau
immeuble radio Tamata
Fm, Koloma Marché,
Ratoma Conakry - Guinée



Site d'informations, d'investigations
et de promotion de la Guinée

www.conakrylive.info



www.guinafnews.org



www.guineesignal.com est un site internet d'informations
générales et d'analyses sur la Guinée, l'Afrique et le monde.

info@guineesignal.com
+224 625 130 505
+224 666 080 606

Notre but: *livrer l'information réelle en temps réel.*
Notre ligne de conduite : *L'éthique et la déontologie.*



www.verite224.com

Toutes les infos
en direct
sur la Guinée

Site d'informations générales et
d'analyses de l'actualité sociopolitique.
Basé à Montréal (Québec) Canada, le
site a été fondé le 2 février 2020 à
Conakry par Ibrahima Sory Baldé,
ancien du CESTI de l'UCAD.

Suite de la page 2

Près de 150 000 personnes assassinées, principalement par les bombardements massifs des Etats-Unis.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Iraq / 1990-1991 :

Dans les 100 000 civils assassinés, principalement des enfants.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Bosnie / 1994-1995 :

Près de 50 000 civils assassinés.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Serbie / 1999 :

Près de 3 000 civils assassinés. En 78 jours de bombardements aériens, 22 000 tonnes de bombes ont été larguées sur les Serbes. 1/3 des écoles du pays ont été détruites.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Iraq / 2003-2022 :

Dans les 130 000 civils assassinés, selon les estimations occidentales les plus « optimistes ». Le chiffre réel de l'intégralité des agressions des Etats-Unis contre ce pays est supérieur à 1 000 000 de victimes civiles, dont environ 500 000 uniquement de morts d'enfants.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Afghanistan / 2014-2022 :

Plus de 50 000 civils assassinés, selon les estimations les plus timides.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Syrie / 2014-2021 :

Plus de 1 000 civils assassinés directement par les bombes des Américains et de leurs vassaux.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Ukraine / 06.04.2014-23.03.2022:

Plus de 3 500 civils assassinés à l'est de l'Ukraine, dans le Donbass.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Le dénominateur officiel du massacre dans le Donbass : « ATO » - Opération Anti-terroriste. Les 15 % des Ukrainiens habitant dans la région du Donbass, dès 2014, ont été classés par le pouvoir de Kiev comme terroristes.

Ces « terroristes », dont plus de 150 enfants, sont assassinés majoritairement non pas par les troupes « conventionnelles » constituées d'hommes « normaux », mais par des troupes ultranationalistes et réellement néo-nazies (régiment « Azov », milice « Secteur Droit », bataillon Donbass, etc.)



dont l'existence est due à une tolérance à toute épreuve de la part des pouvoirs ukrainiens successifs, dès février 2014. Pourquoi une telle tolérance ? C'est simple : ce sont bien les membres de ces structures constituées des rebus de la société ukrainienne qui ont été le fer de lance dans le processus du renversement du gouvernement ukrainien « pro-russe » en 2014. Ces marginaux d'hier sont le nouveau « état profond » de l'Ukraine d'aujourd'hui.

Il était beaucoup trop dangereux pour le pauvre Zelensky (qui a été, d'ailleurs, élu sur son programme de régularisation de la situation dans le Donbass et d'instauration de la paix) de s'attaquer à ces exécutants de la création, par les Etats-Unis avec le soutien « logistique » de leur vassal, l'UE, du nouvel état ukrainien d'aujourd'hui. Élément important : ce sont bien les Etats-Unis et leur vassal, l'UE, qui ont insisté (sous la table, cela va de soi) pour que cette bande paramilitaire « bataillon Azov » intègre l'armée ukrainienne en tant que régiment régulier.

N'oublions pas : nous parlons principalement de l'époque avant Trump, quand la quasi-totalité non seulement des populations de l'UE, mais également des gouvernements de cette dernière ont vécu dans la folle certitude que les Etats-Unis ne pensent pas et n'ont jamais pensé qu'à leurs propres intérêts et étaient sûrs que les slogans américains coïncidaient parfaitement avec la réalité.

Ukraine / 24.03.2022 :

Où est l'indignation du « monde civilisé » ?

Elle est là ! Enfin.

Et ce, même avant l'apparition des victimes parmi les civils. Cela change complètement tout pour le « monde civilisé » dès le moment qu'il y a un conflit qui ne fait pas partie des massacres de masse perpétrés directement par les Etats-Unis. Ce qui se passe actuellement en Ukraine est, tout simplement, le « Jackpot du siècle » pour le pouvoir outre-Atlantique. Si les soi-disant négociations de paix entre 2014 et 2022 n'ont strictement rien donné, ce n'est en aucun cas à l'initiative des marionnettes de Kiev, directe-

ment dirigées par le gouvernement de Washington. **Une véritable négociation de paix dès demain serait une vraie catastrophe géopolitique et financière pour le gouvernement américain. Ce dernier fera donc tout pour que ce conflit dure le plus longtemps possible*.**

Pour exposer en détails les très nombreux éléments de ce « Jackpot du siècle », c'est un gros chapitre à part.

Pour être bref, j'ai parlé seulement des 12 principaux crimes contre l'humanité perpétrés par les gouvernements américains successifs. Je n'ai pas parlé de tant d'autres opérations « officielles » de « bienfaisance » avec des bombardements directs de civils par les Etats-Unis de par le monde, comme à Cuba en 1959-1961, au Congo en 1964, au Laos en 1964-1973, à Grenade en 1983, au Liban en 1983, au Salvador en 1980-1990, au Nicaragua en 1980-1990, en Iran en 1987, au Panama en 1989, au Koweït en 1991, en Somalie en 1993, en 2007-2008, en 2011-2022 ; au Soudan en 1998 ; au Yémen en 2002, en 2009, en 2011-2022 ; au Pakistan en 2007-2015 ; en Libye en 2011, en 2015-2019. Et je n'ai parlé non plus de tant d'opérations « confidentielles » menées en masse par le monde dans le même noble objectif de protection des « Américan-interests ».

Depuis 250 ans d'existence des US, c'est seulement durant environ 20 ans que ce pays n'a pas mené de guerre en dehors de ses frontières. Le reste du temps – 230 ans de massacres de masse extra-muros. Dès 2014, ce fut le tour de l'Ukraine.

La France, parmi tant d'autres, pays vassal des Etats-Unis depuis plus de 50 ans, hormis quelques petites « rébellions » qui ne sont que des petits accidents de parcours en tant qu'assujetti, est toujours d'un soutien indéfectible vis-à-vis des actions de « démocratisation » entreprises par son maître. La quasi-intégralité des actions « démocratiques » mentionnées a été vue, à un moment donné, d'un très bon œil par les différents pouvoirs consécutifs de l'Élysée.

L'indignation du « monde civilisé » ne vaut RIEN.

Si nous avons une vision globale du monde des 70 dernières années et non pas l'aveuglement hystérique des derniers jours – l'indignation d'aujourd'hui apparaît presque malsaine et perverse, car totalement coupée du contexte de la réalité de ce qui se passe chaque jour dans le monde depuis tant de décennies.

Est-il possible que la vieille Europe de l'Ouest se libère un jour de la domination américaine ? Ceci est totalement impossible. Les pays vassaux fervents que les Etats-Unis ont fait entrer au sein de l'UE avec le droit de veto sur les décisions de la « vraie » Europe : Pologne, Roumanie, Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Estonie, Tchéquie, Slovaquie, Slovénie – sont les exécutants du pouvoir américain incontestable et irréversible au sein de l'Europe. Aucune « décision » de ces pays n'ira jamais à l'encontre de la volonté du maître. Mais, je ne suis nullement naïf : vu le niveau de l'endoctrinement généralisé et le degré de propagande locale imperméable – je suis parfaitement conscient que la majorité des lecteurs occidentaux de cette missive ont un avis préformaté bien différent sur le sujet. Cela ne me dérange nullement.

Les populations des pays occidentaux de l'OTAN ont de très graves difficultés, depuis toujours, à comprendre que les beaux principes et valeurs appliqués intra-muros n'ont strictement rien à voir, même de très loin, avec ceux proliférés par les bras armés du « monde civilisé » en dehors de leurs territoires. Ce que les occidentaux voient depuis un mois et sur quoi ils sont totalement aveugles durant les 8 années consécutives qui ont précédé ce dernier mois – ce n'est nullement une nouvelle guerre qui vient de commencer. Ce n'est que l'élargissement de la zone des combats, qui passe dorénavant de 3 % du territoire de l'Ukraine (peuplé de 15 % d'habitants du pays) à 15 % du territoire, à ce jour.

La différence entre vous et les Russes : les Russes voient le bombardement des villes, la destruction des infrastructures civiles, les cadavres d'enfants, les crimes de guerre et les réfugiés en masse depuis 95 mois et vous – depuis 30 jours.

P.S. : aujourd'hui, c'est le tour de l'Iran. Demain, c'est le tour de quoi ? ■

Par Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.ccie.eu)

* cet article date du 23 mars 2022, soit, je l'ai affirmé avant même le début des premières négociations de paix qui ont eu lieu entre la Russie et l'Ukraine à Istanbul du 28 au 30 mars 2022.

N.B. : sur la photo, la petite-fille âgée de 14 mois de l'ayatollah Khamenei, tuée par les Etats-Unis avec sa famille.

Ils ont dit

Le Pr Mohamed Lamine Bangoura, ancien président de la Cour constitutionnelle, le 2 mars 2026 devant la chambre de jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) : « Je ne suis associé ni de près ni de loin à la gestion de l'argent. Je ne peux ordonner aucune dépense. C'est le comité de trésorerie qui gère tout. Moi, je ne fais qu'intervenir après les décisions prises par les structures compétentes. Ce n'est pas moi qui ordonne les dépenses, mais je signe les chèques après avoir reçu les procès-verbaux du Comité de trésorerie. Sans ces documents, aucun paiement ne peut être validé de mon côté. Pour cette signature, seuls le président du comité de trésorerie et le secrétaire étaient présents. Mais il faut comprendre que la hausse du loyer était déjà prévue dans le contrat initial avec le bailleur. Ce n'était pas une décision prise de manière isolée par moi. Les 11 milliards de loyer ne transitaient jamais par les comptes de la Cour constitutionnelle. Je ne peux même pas expliquer le processus de décaissement, parce que ces fonds ne passaient pas par nous. Le seul montant qui transitait effectivement était de 1 milliard 200 millions. Pendant deux ans, j'ai perçu 21 millions de FG par mois, puis mon salaire est monté à 75 millions par mois durant trois ans. Au total, j'ai perçu 504 millions pendant deux ans et environ 3 milliards 200 millions sur l'ensemble de la période. Au moment où j'ai construit mes deux duplex, je percevais 4 millions 200 mille en 2009. J'ai eu la chance de servir sous plusieurs gouvernements et j'ai vendu beaucoup de terrains. Quand je vends quelque part, je réinvestis ailleurs ; ce n'est pas de l'argent public. »

Mary E. Daschbach, chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis, le 27 février 2026, au ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, lors de son discours de signature du protocole d'accord d'un montant de 142,6 millions USD entre la Guinée et les Etats-Unis : « Aujourd'hui marque une étape importante dans la coopération entre les États-Unis et la Guinée. Avec la signature de ce protocole d'accord (MOU) de cinq ans, d'un montant de 142,6 millions de dollars, dans le cadre de la stratégie America First pour la santé mondiale, nous réaffirmons notre engagement commun à construire un système de santé plus fort et plus résilient en Guinée, et à faire progresser la sécurité sanitaire mondiale au bénéfice de nos deux nations. »

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

Youscribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry/>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Vite dit ...

L'aube d'un monde sans tyrannie

À l'instar des observateurs attentifs de la marche du monde, nous scrutons avec une acuité singulière les soubresauts qui agitent les terres de Perse depuis le 28 février 2026. Cette date marque le déclenchement de l'opération militaire conjointe des États-Unis et d'Israël contre les Mollahs d'Iran dans une course effrénée vers le seuil atomique.

Pour prendre la pleine mesure de cette confrontation titanesque, il convient d'opérer un indispensable flashback car, comme vous le savez, Donald Trump avait par un avertissement prémonitoire alerté sur la reprise du programme nucléaire iranien.

La-dessus, à chacun son latin. Mais pour ma part, il m'apparaît que l'aube d'un monde expurgé de ses tyrannies est une promesse enfin factuelle. Oui, j'insiste sur ce terme de factuelle ! Pour moi, le 24 février 2026 s'inscrit d'ores et déjà dans les annales comme l'instant solennel où Washington a entrepris de redessiner la cartographie des équilibres planétaires au nom d'un idéal de civilisation supérieur. Lors de son adresse sur l'état de l'Union sous les voûtes du Capitole, le président Trump, républicain dans l'essence, la vigueur du geste et l'inflexibilité du verbe, a opposé une fermeté d'airain aux ambitions démesurées de ceux que l'on nomme les Mollahs de la politique.

En martelant qu'il ne tolérerait jamais que ce foyer d'instabilité et gros prédateur des droits civiques depuis quarante ans accède au seuil nucléaire, il a adopté une posture de sage autorité. Ce positionnement frappé au sceau de la raison d'État sonne le glas d'une récréation diplomatique dont l'excessive longévité n'avait que trop servi les desseins de ces régimes prédateurs. Toutefois, cette restauration de la sécurité s'incarne en un homme souvent pris à partie pour ses dérivés, et c'est précisément là que réside la force de la démocratie et de ces « *institutions fortes* » chères à Barack Obama, capables de résister à l'humeur des hommes. Et c'est sur ce socle institutionnel que les États-Unis et Israël cheminent désormais de concert en s'élevant en remparts contre l'obscurantisme. L'objectif de cette alliance sacrée est d'en finir avec les systèmes d'oppression, comme en témoigne le sort du dictateur vénézuélien Nicolas Maduro, traduit devant les tribunaux américains après la neutralisation de ses dispositifs de défense, servant désormais de miroir aux velléités de tous les pouvoirs intolérants.

N'en déplaie aux thuriféraires et aux soutiens inconditionnels de cette théocratie prédatrice dont les agissements constituent une négation flagrante des libertés fondamentales et de la dignité humaine, dans ce nouvel ordre où la puissance sert de bouclier permanent, le temps des compromis est révolu au profit d'une ère de fraternité universelle. J'ai dit. ■

Par **Alpha Abdoulave Diallo**

Vie de la République

Le Président Doumbouya a regagné Conakry

Après une période de retrait fortement commentée, le président Doumbouya a retrouvé ses quartiers au Palais Mohamed V en fin de semaine. Ce retour marque une reprise en main immédiate de l'appareil d'État. Vendredi 6 mars, dans la soirée, une pluie de nominations est venue confirmer cette dynamique, propulsant de nouveaux conseillers et redistribuant les cartes au sommet de la haute fonction publique.

Le retour au bercail du président Mamadi Doumbouya, ce vendredi 6 mars 2026, dissipe instantanément les brumes de la rumeur. Il déclenche dans son sillage un séisme institutionnel et politique d'une magnitude rare. Après des semaines de conjectures sur son état de santé, vaillamment démenties sur les ondes de RFI par son conseiller personnel Thierno Mamadou Bah, le chef de l'État foule la terre bénie de Guinée en ce début de matinée.

À l'aéroport international Ahmed Sékou Touré, le dispositif protocolaire millimétré exhale la solennité de l'instant.

Accueilli au bas de la passerelle par son épouse Lauriane et leur fils Lansana, le Président fend une foule compacte dont la ferveur vibre à l'unisson.

Arrimé au faite de son véhicule de commandement, le chef de l'État prend la pleine mesure de son assise populaire tout au long de la traversée de l'axe, cette artère reliant l'aéroport au centre des affaires.

Sous un soleil de plomb et dans une effervescence électrique, il transperce une marée humaine avant de regagner le palais présidentiel Mohammed V, niché au cœur de la presqu'île de Kaloum.

À peine les portes du Palais se referment-elles que le chef de l'État saisit les rênes avec une poigne de fer. Une pluie de décrets s'abat sur la soirée du vendredi, actant une reprise en main immédiate de l'appareil d'État par la promotion de conseillers aux profils aguerris.

La nouvelle architecture du pouvoir se dessine. Le Dr Alpha Ou-

mar Camara investit le conseil juridique, le Dr Antoine Akoie Sovogui articule les relations avec les institutions et M. Yaya Sow pilote les infrastructures et les transports.

La stratégie énergétique échoit à M. Aly Seydouba Soumah tandis que Mme Maïmouna Diakhaby propulse la croissance économique. Mme Charlotte Daffé prend en charge l'assainissement et l'environnement, alors que M. Moussa Cissé gouverne les dossiers de l'emploi et de la protection civile. La garde rapprochée se consolide avec M. Thierno Mamadou Bah, M. Oumar Diop, M. Mamadou Diallo, le Colonel Tidiane Traoré, ainsi que Messieurs Bala Koivogui, Ahmed Badara Ali Diallo, Kemoko Camara et Mohamed Fiman Camara, tous investis de missions stratégiques.

L'agonie des citadelles partisanes

Parallèlement à ce renforcement du cabinet civil, l'actualité vibre au rythme de la libération sous conditions de l'ancien Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana par la CRIEF. Mais ce geste de détente judiciaire précède une déflagration politique majeure.

Dans la nuit de vendredi à samedi, une quarantaine de partis politiques, dont les mastodontes RPG Arc-en-ciel et UFDG,

disparaissent du paysage légal par arrêté ministériel. Cette décision provoque la perte immédiate de leur personnalité juridique et interdit toute activité sous leurs bannières.

En une seule journée, le Président Doumbouya verrouille son administration et neutralise l'opposition traditionnelle. Il ouvre une page où l'efficacité administrative supplante désormais le pluralisme partisan classique.

Par-delà la symphonie des décrets et le tumulte des clameurs populaires, cette vaste entreprise de recomposition illustre la dimension immuable et cyclique du pouvoir sous nos latitudes.

Alors que de nouveaux visages gravissent les cimes de l'appareil d'État et que les citadelles partisans, hier encore inexpugnables, s'effondrent sous le poids de l'histoire, le destin de la République poursuit sa marche avec une régularité presque géologique.

En ce mois de mars 2026, la Guinée entame une nouvelle course vers son destin, sous l'éclat d'un astre qui entend, plus que jamais, briller par l'ordre et la rigueur. Et c'est tant mieux pour la marche de la République vers le bonheur de chacun des 17,5 millions d'habitants de la Guinée et la prospérité pour tous. ■

Par Alpha A. Diallo

Ces 40 partis rayés de la carte par le MATD

Par un arrêté du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, porté à la connaissance du public dans les profondeurs de la nuit du vendredi 6 mars 2026, quarante formations politiques voient leur existence légale interrompue. Cette décision, acte la perte immédiate de leur personnalité juridique, sonne le glas d'un cycle politique et signe, la fin d'une époque.

Voici la liste !

- Par un arrêté du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, porté à la connaissance du public dans les profondeurs de la nuit du vendredi 6 mars 2026, quarante formations politiques voient leur existence légale interrompue. Cette décision, acte la perte immédiate de leur personnalité juridique, sonne le glas d'un cycle politique et signe, la fin d'une époque.
- Voici la liste !
1. Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG)
 2. Parti du Renouveau et du Progrès (PRP)
 3. Rassemblement du Peuple de Guinée Arc-en-ciel (RPG-AEC)
 4. Bloc pour l'Alternance en Guinée (BAG)
 5. Parti du Peuple de Guinée (PPG)
 6. Union pour le Changement de Guinée (UCG)
 7. Mouvement pour la Solidarité et le Développement Durable (MSDD)
 8. Parti Libéral Démocrate (PLD)
 9. Parti Guinéen pour la Solidarité et le Développement (PGSD)
 10. Synergie des Guinéens pour le Progrès (SGP)
 11. Rassemblement pour le Développement Intégré de la Guinée (RDIG)
 12. Rassemblement guinéen pour l'Unité et le progrès (RGUD)
 13. Parti pour la Démocratie et le progrès (PDP)
 14. Parti Serviteur du Peuple (PSP)
 15. Parti Nouvelle Vision (PNV)
 16. Parti Guinéen du Peuple (PGP)
 17. Rassemblement pour la Paix et le Développement (RPD)
 18. Parti du Rassemblement National pour le Développement (PRND)
 19. Parti HAFIA
 20. Front National pour le Développement (FND)
 21. Parti du Travail et de la Solidarité (PTS)
 22. Parti des Écologistes guinéens (PEG)
 23. Parti Socialiste (PS)
 24. Génération Citoyenne (Ge-Ci)
 25. Les Sociaux-Démocraties de Guinée (SDG)
 26. Union Nationale pour l'Égalité et le Développement (UNED)
 27. Union pour une Guinée Nouvelle (UGN)
 28. Génération pour la Réconciliation, l'Union et la Prospérité (GRUP)
 29. Alliance des Démocrates Indépendants Écologistes de Guinée (ADIEG)
 30. Alliance Nationale pour le Progrès (ANP)
 31. Guinée pour la Démocratie et l'Équité (GDE)
 32. Guinée Unie pour le Développement (GUD)
 33. Parti de la Révolution africaine populaire de Guinée (PRPAG)
 34. Parti de l'Unité et du Progrès (PUP)
 35. Union des Forces Démocratiques (UFD)
 36. Union des Forces Républicaines (UFR)
 37. Parti Démocratique de Guinée – Rassemblement Démocratique Africain (PDG-RDA)
 38. Union pour le Progrès de la Guinée (UPG)
 39. Union Guinéenne pour la Démocratie et le Développement (UGDD)
 40. Alliance pour le Renouveau National (ARENA)

Procès du Dr Mohamed Lamine Bangoura devant la CRIEF Me Facinet Soumah essouffle l'accusation

Duel au sommet sous les ors de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF). Ce lundi 2 mars 2026, alors que le ministère public croyait sceller le sort de l'ancien président de la Cour constitutionnelle, le Dr Mohamed Lamine Bangoura (en détention provisoire à la maison centrale de Coronthie depuis le 15 décembre 2022) ses arguments se sont brisés sur un véritable rempart juridique.

Maniant tour à tour l'étalement de chiffres vertigineux et les passes d'armes procédurales, Me Facinet Soumah a transformé le prétoire en une arène de haute voltige. Il faut dire qu'en matière de droit, l'homme ne fait pas de la figuration. Il distribue les uppercuts juridiques avec une telle précision que la partie civile a fini par chercher son protégé. En déconstruisant méthodiquement les griefs de l'État, le ténor du barreau a imposé la dictature de la preuve face à la fragilité des allégations. Bref, un K.O. technique en bonne et due forme, où le récit d'une audience électrique montre que la rhétorique du parquet a vacillé sous le poids de la science du droit. Loin des envolées lyriques sans fondement, le conseil du prévenu a opposé aux poursuivants une exception de procédure imparable. Il a rappelé que dans le temple de Thémis, la verve ne saurait supplanter la force probante des documents comptables. Durant près de quatre heures, le Dr Mohamed Lamine Bangoura a présenté ses justifications, revenant point par point sur l'utilisation des « 20 milliards de francs guinéens » qu'il est soupçonné d'avoir détourné

entre octobre 2018 et septembre 2021, sous son magistère à la Cour constitutionnelle. Cette bataille de chiffres s'est d'abord cristallisée autour du principe de la charge de la preuve, car pour l'avocat de l'ancien haut magistrat, la démonstration de la culpabilité appartient exclusivement à ceux qui pointent du doigt. Me Soumah a ainsi opéré un recadrage magistral sur la nature même de l'enveloppe litigieuse. Là où l'Agent judiciaire de l'État tente d'agiter le spectre d'une captation massive, il a ramené le débat à la stricte réalité comptable. « On parle de 20 milliards comme s'il les avait reçus en liquide, alors qu'il s'agit de la dotation globale de l'institution », a martelé l'avocat Facinet Soumah avec une ironie tranchante. Pour lui, les représentants de la société s'égarent dans des conjectures. « Vous avez constaté, poursuit-il, ils tâtonnent. Le procureur ne maîtrise pas ce dossier. On s'appesantit sur un contrat de location, alors que le montant payé n'est jamais venu sur le compte de la Cour, ni sur les avoirs personnels de M. Bangoura. » Par cette démonstration, Me Soumah inflige un revers cinglant à ceux qui juraient mordicus que l'on pouvait transformer un crédit de fonctionne-



Le Dr Mohamed Lamine Bangoura et son avocat Me Facinet Soumah face à la partie civile représentée par Me Pèpé Antoine Lamah. Les audiences de ce procès, qui tient l'opinion en haleine, reprendront leur cours ce lundi 9 mars. (© Photomontage by Le Populaire)

ment d'une institution républicaine, voté en loi de finances, en un butin occulte. C'est le triomphe de l'orthodoxie budgétaire sur l'émotion judiciaire. Au-delà de la sémantique financière, l'homme en robe noire a invoqué le principe de la relativité de la preuve pour souligner que la responsabilité, dans cette instance, ne saurait être individuelle mais collégiale. Tandis que Me Pèpé Antoine Lamah tentait d'isoler l'accusé comme seul ordonnateur, la défense a rappelé l'existence du comité de trésorerie, un organe validé par décret présidentiel. « À la Cour constitutionnelle, a lancé Me Soumah, les décisions sont prises en plénière, c'est une instance normative ». Si chaque dépense passait par ce filtre, la responsabilité pénale personnelle s'étiolerait sous le poids de la présomption de régularité des actes officiels. Pourtant, le camp adverse ne compte pas désarmer et entend bien porter la contradiction sur le terrain de la licéité du patrimoine privé. Me Pèpé Antoine Lamah a ainsi précisé que l'objectif est de vérifier la cohérence entre les re-

venus officiels et le train de vie réel. « Il a reconnu que l'institution bénéficiait d'une subvention annuelle conséquente. Nous allons demander des explications sur l'utilisation de ces deniers », a déclaré Me Lamah. Les enquêteurs s'appuient notamment sur un immeuble à Dakar au Sénégal, évalué à plus de 400 millions de francs CFA, et un autre à Nongo un quartier huppé de Conakry, estimé à 3 milliards GNF. La CRIEF examinera si les salaires et indemnités suffisent à justifier l'acquisition de ces biens, promettant une série de questions incisives lors de la prochaine séance. Face à cette offensive sur le patrimoine, le conseil du Dr Bangoura a choisi de répliquer par la carte de la transparence totale et de la traçabilité historique. Me Soumah a détaillé les acquisitions qui se résument en un prêt bancaire avec Afriland pour le Sénégal et un troc légitime pour la villa de Nongo. « C'est quelqu'un qui a bâti sa fortune bien avant de siéger ici. M. Bangoura peut justifier tout ce qu'il possède », a-t-il tranché,

dénonçant au passage des « règlements de compte ». À la sortie de l'audience, l'impression est nette. La défense menée par Me Soumah a repris l'initiative en érigeant une muraille juridique que la partie civile peine à briser. L'avocat de l'ancien président de la Cour constitutionnelle a agi selon le principe fondamental selon lequel le doute doit toujours profiter à l'accusé. Il a quitté le prétoire de la CRIEF ce lundi 2 mars 2026, laissant derrière lui une accusation en quête de second souffle. Sa démonstration a rappelé que le droit n'est pas une opinion mais une science exacte. Il prouve que face au glaive de la juridiction spéciale, la seule protection efficace reste la rigueur des faits. Le feuilleton judiciaire continue, mais le « Mur Soumah » semble, pour l'heure, infranchissable. Et sous le ciel de la CRIEF, les chiffres parlent désormais plus fort que les soupçons. ■

Par Alpha A. Diallo



Coran

Challenge



+224 622 00 56 00
contact@CoranChallenge.org
www.CoranChallenge.org






@CoranChallenge

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

📌 Youscribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry/>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

A Tours, Anita Traoré brise le fer de l'excision dans l'antre de la République

Tours, France, samedi 21 février 2026. Devant l'entrée majestueuse de la salle Petrucciani, une marée humaine s'impatiente. Chacun attend son tour pour accéder à l'enceinte sacrée de ce grand événement annuel, devenu en France le rendez-vous incontournable pour briser le fer de l'excision.



Cathy Münsch, figure de proue de la liste municipale portée par le maire sortant Emmanuel Denis lors du dernier scrutin à Tours. (© DR)

Placée sous l'égide prestigieuse de Maire **Emmanuel Denis**, de son adjointe **Houley-matou Ba Tall** et du vice-président de la région Centre-Val de Loire, **Jean-Patrick Gille**, cette cérémonie a rassemblé un aréopage de personnalités venues des confins de l'Hexagone et d'outre-mer. Pourtant, sous les ors étincelants de la République, une atmosphère singulière s'installe. Le faste du décor semble s'effacer, presque vaciller, sous la résonance d'une vérité aussi implacable que nécessaire. Pour la 4ème année consécutive, Anita Traoré, l'infatigable amazone de l'Association Chance et Protection pour Toutes (ACPPT), mobilise le ban et l'arrière-ban pour crier « Non, mille fois non ! » aux Mutilations Sexuelles Féminines (MSF).

Face au choc des chiffres et au poids des larmes, le mot d'ordre reste le même. L'excision doit mourir !



Iman Manzari, figure du dynamisme économique de Tours et adjoint délégué au commerce. (© DR)



(G à D). Toullaye Diallo (journaliste-moderatrice), Mariam Tendou (experte Genre ONU & Communicante) et Oumou Koita (Présidente de la F...). (© DR)

La maîtresse de cérémonie, **Toullaye Diallo**, assure l'ouverture solennelle en posant les jalons de cette rencontre. Le ton est donné d'entrée de jeu. **Anita Traoré** ne fait pas dans la dentelle. « 230 millions de femmes touchées, 4 millions de petites filles menacées chaque été », lance-t-elle. Dans l'assistance, le silence est de plomb. C'est une guerre silencieuse qui se joue sous nos yeux. Le temps d'une journée, Tours est devenue l'épicentre de la lutte contre cette pratique dévastatrice qui mutilé et brise les vies. Ce plaidoyer universel part de la Guinée d'**Anita Traoré**, de ses terres d'origine à Kaporo et Moriah en Guinée, pour résonner bien au-delà des frontières, portant la voix de toutes celles qui souffrent dans leur âme et leur chair.

Le rideau se lève sur *Les Conversations du Clitoris*, une œuvre saisissante portée par la **Compagnie À Corps Commun**, sous la direction habitée d'**Emma Crews**. Un récit sur l'éveil des sens, cette pièce explore avec une justesse bouleversante les nuances du plaisir féminin, l'impératif du consentement et la tragédie des mutilations sexuelles. L'émotion atteint son paroxysme lors de séquences chorégraphiques d'une rare intensité, où le jeu des acteurs, empreint d'un souffle shakespearien, transcende la douleur pour célébrer la vie.

Un commando d'expertes au front

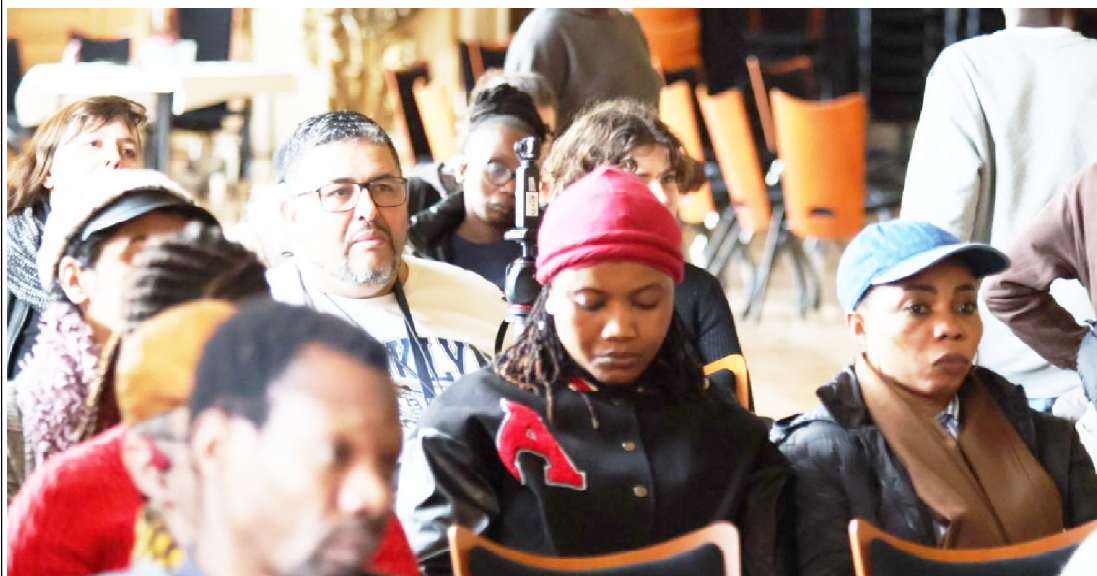
Ici, on ne fait pas de la figuration. On forme, on répare, on sauve. Entre les murs de la salle Petrucciani, les **Dr Céline Durfort** et **Fatoumata Sylla**, épaulées par la rigueur scientifique et le glaive juridique de **Me Linda Weil-Curiel**, déconstruisent méthodiquement le mécanisme de l'horreur. Témoignages poignants, expertises médicales. Un véritable arsenal de guerre pour armer les consciences. **Kadija Camara**, dont le courage ferait rougir les plus braves, met des mots sur l'indicible. Une leçon de résilience qui laisse l'auditoire en apnée. Mais la lutte, c'est aussi la célébration de la vie. Entre deux panels de haut vol, le théâtre et la musique reprennent leurs droits pour panser les cœurs et guérir

les âmes. Et pour finir en beauté ? Une image qui fait déjà date. Dans la salle des mariages, chrétiens et musulmans, unis par le jeûne et la cause, partagent le même pain dans une communion fraternelle exemplaire. Ici, dans cette belle cité des sciences par excellence, **Anita Traoré** est la **Marianne de la République** dressée contre l'obscurantisme. Elle prouve que la solidarité n'a pas de frontières et que le combat pour l'intégrité physique est le seul qui mérite d'être mené sans relâche. Le message est désormais gravé dans le marbre de l'Hôtel de Ville de Tours. La peur a changé de camp. Mais le combat continue car, malheureusement, sous tous les cieux, des milliers de filles et de femmes attendent encore d'être arrachées aux griffes des mutilations. Ici, sur les bords de la Loire, on sait que la victoire contre l'obscurantisme ne naît pas de l'isolement, mais de la force du collectif soutenue par la municipalité tourangelle. Comme le rappelle si bien ce dicton cher au cœur de la Touraine, « un ne peut rien, mais tous peuvent tout ». En ce mois de février, Tours a prouvé que face à l'horreur de l'excision, l'union n'est plus un vain mot, mais une arme de libération massive. ■

Par **Tidiane Diallo**,
envoyé spécial à Tours



L'événement de Tours contre les mutilations génitales féminines en images



Forte mobilisation à Tours. Désormais, ce combat est porté par toute une communauté, faisant bloc derrière la vision inspirante d'Anita Traoré. (© DR)



L'énigmatique Oryonys. Une silhouette frêle pour une puissance vocale hors du commun. Elle a transporté l'assistance dans son univers singulier, suspendant le temps par la magie de son interprétation. (© DR)



Cathy Münsch (Conseillère Régionale) et Jean-Patrick Gille (Vice-Président de la Région Centre-Val de Loire). (© DR)



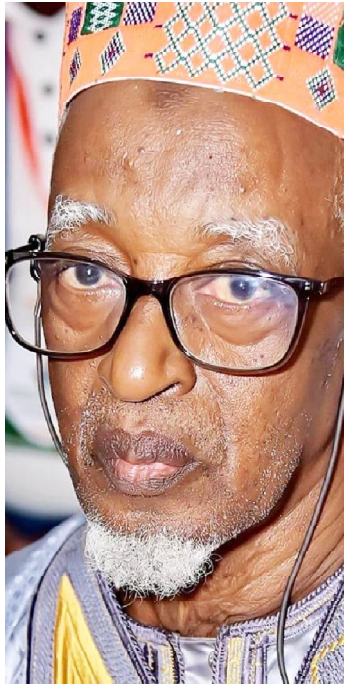
Grâce au soutien indéfectible de la municipalité, la lutte contre les mutilations génitales féminines a franchi un cap historique à Tours. (© DR)



Anita Traoré, l'âme d'un combat. Par sa détermination sans faille et son leadership inspirant, elle a réussi le tour de force de transformer la lutte contre les mutilations génitales féminines en une cause citoyenne unanime. (© DR)

Adieu Elhadj Mouctar Mombéya Diallo l'homme au cœur de piété !

À l'instar de chaque fille et de chaque fils de Mombéya, ce mercredi 4 mars 2026, mon âme est saisie d'une profonde sidération depuis l'annonce du rappel à Dieu d'Elhadj Mouctar Mombéya Diallo (sur la photo). Le choc est immense, à la mesure du vide qu'il laisse derrière lui. L'opérateur économique prospère, dont la réussite n'avait d'égale que son affabilité, s'en est allé.



Homme de foi aux convictions ancrées, il a achevé son par-cours terrestre là où bat le cœur de l'Islam. Elhadj Mouctar était un apôtre de l'intérêt général, un homme de piété dont l'existence fut une offrande constante au bien-être de notre communauté. Sa disparition en Terre Sainte, en plein acte d'adoration et durant ce mois béni de Ramadan, vient sceller le destin d'une vie entière vouée au service de Dieu et de ses semblables.

Un héritier des valeurs du «Filon du bonheur éternel»

Parti accomplir le petit pèlerinage (Umra), Elhadj Mouctar a été frappé par une crise cardiaque à Djeddah. Selon son fils Mamadou Pathé Diallo, résidant à Paris, le défunt s'était envolé pour la Terre Sainte il y a à peine quarante-huit heures. Malgré une prise en charge immédiate, la volonté divine l'a rappelé à elle dès son arrivée à l'hôpital.

Au-delà de ses succès dans le monde des affaires, il incarnait cette symbiose rare entre réussite matérielle et dévotion patriotique.

Il marchait avec humilité dans les sillons tracés par notre illustre arrière-grand-père, le grand érudit et poète Thierno Samba Mombéya.

Dans son œuvre magistrale intitulée *Oogirde Malal* (ou *Le Filon du bonheur éternel*), notre patriarche enseignant que la richesse n'a de sens que si elle irrigue le bien commun.

Elhadj Mouctar avait fait sien cette philosophie en refusant de voir son capital comme une fin en soi, préférant l'utiliser comme un levier pour le désenclavement et l'essor de son Mombéya natal.

Figure tutélaire du patriarcat, il fut le moteur de nombreux projets d'infrastructures et de solidarité en plaçant toujours l'intérêt général et l'éthique au centre de ses échanges.

Il est resté ainsi fidèle à l'enseignement de nos ancêtres qui plaçaient le service de la communauté au-dessus de l'ambition personnelle.

A Conakry, depuis l'annonce de sa disparition, le domicile familial situé à Kissosso, dans la commune de Matoto, est devenu le point de ralliement d'une nation en deuil.

Parents, collaborateurs et anonymes s'y recueillent en une procession silencieuse pour saluer la mémoire d'un homme qui, par sa sagesse et sa tempérance, avait su préserver l'harmonie sociale à Mombéya

et, par ricochet, porter ce souffle de concorde à travers tout le Fouta-Djalon et la Guinée entière.

En ces heures de profonde affliction, j'adresse mes condoléances les plus émues à notre famille, à nos proches, à nos voisins, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer, de l'aimer ou d'œuvrer à ses côtés durant son existence exemplaire.

Que la terre de nos ancêtres, qu'il a tant chérie et servie avec abnégation, lui soit légère. Puis-se-t-il, au terme de ce voyage sacré, trouver enfin son « *Filon du bonheur éternel* » dans la splendeur du Tout-Puissant. ■

Par Tidiane Diallo

Big Dessailly nous a quittés ce 1er mars

Le monde de la culture nationale est en deuil. Mamadou Diallo, alias Big Dessailly, (sur la photo) fondateur de *Dessailly Show-bizz Agency*, s'est éteint le 1er mars 2026 à l'hôpital de Donka. Né en 1972, cet ancien footballeur de Dar-es-Salam était un manager, producteur et mentor dévoué. Véritable pilier de l'industrie culturelle, Big Dessailly a propulsé de nombreux talents vers des carrières internationales. Homme de conviction et coach apprécié, son professionnalisme a marqué l'événementiel local. Inhumé le 2 mars à la suite d'un symposium poignant à la Maison des Jeunes de Kipé, Big Dessailly repose désormais en paix au cimetière de Dar-es-Salam,



accompagné par une foule immense venue saluer son ultime voyage.

D'une stature imposante, Big Dessailly marquait les esprits par sa prestance naturelle, toujours illuminée d'un sourire bienveillant qui forçait la sympathie.

Au-delà de son physique de colosse, il restera à jamais

gravé dans nos mémoires comme un homme d'une grande ouverture d'esprit, dont le dynamisme et l'engagement sans faille ont profondément façonné l'industrie du show-biz guinéen.

Sa famille biologique pleure la perte d'un pilier, un homme dont le dynamisme n'avait d'égale que la profondeur de son affection. Au-delà du cercle familial, c'est toute la Guinée qui voit s'éteindre l'un de ses plus fervents serveurs. Un passionné du show-biz. Un mentor altruiste. Et un bâtisseur d'étoiles dont l'engagement restera gravé dans l'histoire culturelle de notre pays. ■

Par T.D.

Chronique

Il est où le Bonheur ?

L'actualité en cours montre les limites de nos systèmes de gouvernance et de développement.

Au-delà du tragique de la situation pour le peuple iranien, qui par une spirale de l'horreur atteint tous les pays alentours, la paralysie des hubs aéroportuaires, notamment celui de Dubaï montre combien nous avons pris des habitudes liées à la vitesse, aux facilités de déplacement.

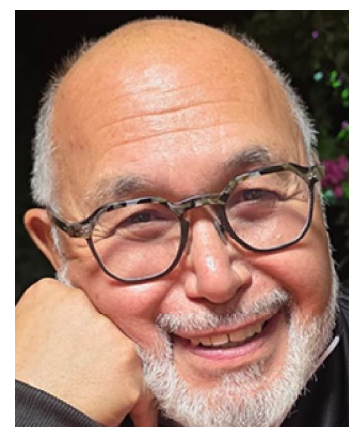
Survient alors une guerre et d'un seul coup, ce sont des centaines de milliers de personnes qui se retrouvent sans solution, plus ou moins livrées à elle mêmes...

Leur nombre même dépasse les capacités des états à pouvoir secourir dans l'urgence leurs propres citoyens.

La guerre, car c'est une guerre dont il s'agit, interrompt soudain la machine bien huilée de nos insouciances, voire de notre inconscience.

Le club des influenceurs dépassés par cette réalité panique et jette une note drôle et futile dans l'actualité, exigeant un secours sans avoir pratiqué une seule fois leur rôle de citoyens.

Plutôt que drôle, je devrais écrire pathétique... Le monde est en parti devenu fou.



Daniel Couriol
écrivain, expert-consultant,
ancien Directeur général du
Centre culturel franco-
guinéen (CCFG)

Nombre de dirigeants participent à créer cette réalité dont nous avons encore du mal à mesurer les conséquences.

Dans ce billet d'humeur partagée, une prédiction et un recours.

La prédiction, je la trouve à la lecture de *La France contre les robots*, écrit par **Georges Bernanos** en 1947...

Il y écrit ces deux phrases que je considère comme totalement prémonitoires : « *Être informé de tout et condamné ainsi à ne rien comprendre* »...

Mais aussi : « *Il faut se hâter de sauver l'homme parce que demain il ne sera plus susceptible de l'être, pour la raison qu'il ne voudra plus être sauvé. Car si cette civilisation est folle, elle fait aussi des fous.* »

1947-2026, 79 années plus tard, après avoir bien lessivé les cerveaux et fait en sorte que l'homme se détourne de toute spiritualité intérieure, notre monde est au bord de la rupture, par la perte du sens de la vie et par le détournement de la foi au service de la conquête du pouvoir par des fanatiques...

Recours ai-je écrit...

Hampâté Bâ nous donne une clé pour repenser notre modernité et notre rythme intérieur... « *Écoute le silence, dit la vieille Afrique, et tu verras qu'il est musique.* »

Oubliant le bruit et la fureur de cette actualité dévorante, imaginons-nous à l'ombre du baobab, au milieu des anciens... Retrouvons le silence et les mille échos de la vie.

Puis levons-nous et reprenons ce chemin d'espérance car il n'y en a pas d'autre.

Après tout, c'est un grand journaliste, **Alexandre Vialatte**, qui fut professeur au Lycée français d'Héliopolis au Caire, qui nous le dit : « *L'espérance est un risque à courir !* » ■

Sagesse

1 Dans le monde au rythme rapide d'aujourd'hui, les règles doivent être traitées comme des lignes directrices et non des lois immuables, sauf si elles sont véritablement critiques.
Michael Abrashoff

2 Dans le pays Utopie les coûts de pauvre qualité sont zéro.
James Harrington

3 Dans les organisations à grande vitesse, l'intégration fonctionnelle n'est pas du bavardage, ce sont les rouages de la gestion à tous les niveaux chaque jour.
Steven Spear



Lisez et faites lire

www.wondima.com



Lansanaya barrage,
Matoto, Conakry.
+224 624249398
666392909

alfaguinee28@gmail.com
https://www.facebook.com/Guinee28
www.guinee28.info

www.focusguinee.info



Site d'informations
Générales et d'Analyses

44e concours national du Coran Triomphe des génies... et pluie de millions !

Le Palais du Peuple a vibré, ce 4 mars, le triomphe de la foi et de l'excellence. Dévotion spirituelle. Inclusion remarquable des malvoyants et diplomatie religieuse de haut vol. La 44e édition du Concours national de mémorisation du Saint Coran a tenu toutes ses promesses.

Sous le regard bienveillant du Royaume d'Arabie Saoudite, les prodiges de la lecture coranique ont raflé des prix à la hauteur de leur talent, tandis que le Premier ministre Amadou Oury Bah rappelait que l'harmonie entre les religions reste le plus beau verset de la paix en Guinée.



(De gauche à droite) M. Bah Oury, SE. M. Fahad Alrshidy et Elhadj Karamo Diawara. (© Photomontage by Le Populaire)

Débutée le 25 février, la 44e édition du Concours national de mémorisation, de lecture et d'interprétation du Saint Coran a connu son apothéose le 4 mars 2026 au Palais du Peuple de Conakry. Porté par le soutien de l'ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite, cet événement religieux a réuni **250 candidats**, incluant des personnes malvoyantes, autour d'une ambition commune la valorisation de l'apprentissage du Livre Saint. À cette occasion, l'ambassa-

teur saoudien en Guinée, **SE M. Fahad Alrshidy**, a salué les efforts constants de son pays pour le rayonnement de l'islam à travers le monde. Il a notamment souligné l'importance de l'impression et de la traduction du Coran ainsi que le soutien structurel apporté aux institutions coraniques internationales. Selon le diplomate, la pérennité de ce concours illustre la profondeur de la coopération entre le ministère des Affaires islamiques saoudien et le Secrétariat général des Affaires religi-

euses de la Guinée.

« Cette initiative traduit notre volonté commune de former une génération fière de sa religion, conciliant authenticité et modernité, apte à édifier sa société », a déclaré le diplomate.

Le Ministre Secrétaire général des Affaires religieuses, **Elhadj Karamo Diawara**, a rappelé le prestige de cette compétition nationale soulignant que si l'accès au premier rang est un défi, s'y maintenir l'est davantage. Il a également tenu à encourager les candidats non retenus affirmant qu'aucun n'avait démerité. En signe de reconnaissance, l'ambassade d'Arabie Saoudite a décerné des distinctions honorifiques au Premier ministre **Bah Oury**, au président du CNT **Dr Dansa Kourouma** ainsi qu'aux responsables du Secrétariat général des Affaires religieuses.

Lors du lancement de cette 44e édition, le Premier ministre a salué la laïcité guinéenne et l'harmonie exemplaire entre musulmans et chrétiens. Il a ainsi érigé cette « diplomatie religieuse » en vecteur de paix indispensable face aux tensions régionales actuelles.

Palmarès complet de la compétition

La catégorie de la mémorisation intégrale destinée aux adultes couronne **Mamadou Nassouroudine Sidibé** de Kisidougou avec 50 millions GNF suivi de **Mamadou Lamine Diallo** de Sanoyah avec 49 millions GNF puis **Mamadou Chérif Diallo** du Centre Abdoulaye Bun Masoud avec 49 millions GNF ainsi que **Abdoulaye Diallo** de Pita avec 49 millions GNF puis **Loukmane Diallo** de Dalaba avec 47 millions GNF et enfin **Mamadou Chérif Diallo** avec 47 millions GNF.

La catégorie de la récitation in-

tégrale mettant en compétition les mineurs distingue **Mamadou Moustapha Bah** du Centre Al-Fourkhan de Gombonya avec 50 millions GNF ainsi que **Mohamed Kaba** du Centre Aly Mohamed Camara avec 50 millions GNF puis **Ibrahima Djogo Diallo** du Centre Dar-Herico avec 49 millions GNF suivi de **Nouhou Kaba** de Boké avec 47 millions GNF et **Mamadou Barry** du Centre Ousmane Bun Afann. La catégorie des vingt chapitres récompense **Oumarou Diallo** de Sonfonia avec 40 millions GNF suivi de **Ousmane Sow** avec 38 millions GNF puis **Amadou Bobo Diallo** de Mamou avec 36 millions GNF ainsi que **Ibrahima Camara** de Kindia avec 36 millions GNF et **Mamadou Sadjo Barry** avec 36 millions GNF.

La catégorie de la moitié du Saint Coran honore **Amara Chérif** avec 30 millions GNF ainsi que **Amadou Bayéro Bah** de Pita avec 30 millions GNF suivi de **Alya Touré** de Kissidougou avec 28 millions GNF puis **Aboubacar Doukouré** de Siguiri avec 26 millions GNF et **Mohamad Sylla** de Matoto avec 24 millions GNF.

La catégorie des dix chapitres salue **Aminata Dabo** du Centre Bilal avec 20 millions GNF ainsi que **Mamadou Mouctar Ly** du Centre Kagbelen avec 20 millions GNF puis **Ibrahima Diallo** avec 18 millions GNF ainsi que **Alhassane Omar Traoré** de Matoto avec 18 millions GNF et **Mohamad Bah Kabiné** avec 18 millions GNF.

La catégorie des cinq chapitres met en avant **Bintou Fofana** avec 10 millions GNF ainsi que **Bintou N'fa Moussa Camara** avec 10 millions GNF et **Suleyman Diallo** avec 10 millions GNF. La catégorie de l'interprétation consacre **Ibrahima Diallo** de Maneyah avec 20 millions GNF ainsi que **Mohamad Camara** de Kassa suivi de **Sékouba Fo-**

fana de Lambanyi avec 18 millions GNF puis **Mamadou Chérif Bah** de Labé et **Alpha Ousmane Camara**.

La catégorie des malvoyants de l'Association Ramgui distingue **Boubacar Diallo** avec 10 millions GNF suivi de **Mamadou Aliou Bah** avec 7 millions GNF puis **Bangaly Keita** avec 6 millions GNF ainsi que **Alhoussein Camara** avec 5 millions GNF et **Bakary Mansaré** avec 4 millions GNF.

Un rayonnement sacré au-delà des trophées

En refermant les pages de ce concours dédié au Livre Saint sous la coupole du Palais du Peuple, l'émotion dépasse largement le cadre des trophées et des gratifications matérielles. Cet événement d'envergure nationale vient sceller, avec une ferveur renouvelée, la solidité de l'axe Conakry-Riyad, unissant les deux nations autour des valeurs immuables de l'islam. Au-delà de la compétition, il s'agit de célébrer l'incarnation de la sagesse divine.

Le Prophète de l'Islam (PSL) a enseigné que « le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne. » Cette parole rappelle que la maîtrise du texte sacré n'est pas une fin en soi, mais le point de départ d'une mission de vie pour devenir un modèle de conduite, un phare d'intégrité et de bienveillance pour la société guinéenne et pour l'humanité tout entière. Cette clôture en apothéose du concours 2026 laisse présager, dès l'année prochaine, un rayonnement encore plus éclatant de la culture coranique en terre de Guinée, portée par une jeunesse qui fait de la piété le moteur de l'excellence citoyenne. ■

Par Thierno Ousmane



Coran Challenge

+224 622 00 56 00
contact@CoranChallenge.org
www.CoranChallenge.org





@CoranChallenge

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

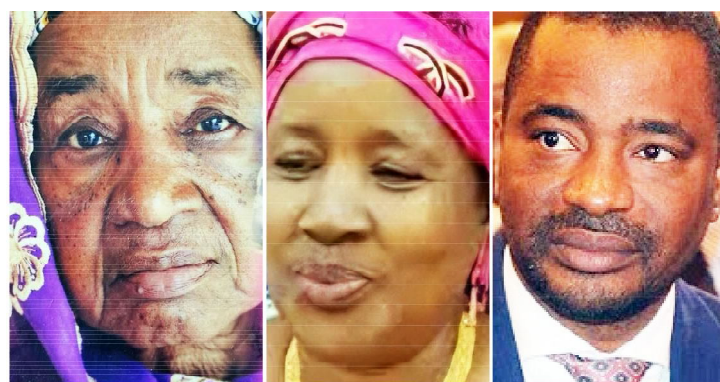
📌 Youscribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry/>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

La mère et la sœur de Tibou Kamara enlevées à Dinguiraye : Le chemin de croix national s'allonge

En plein mois de Ramadan, la ville sainte de Dinguiraye a vu la sacralité du foyer et de la dévotion voler en éclats sous le poids de l'arbitraire. Le rapt nocturne de la mère et de la sœur de Tibou Kamara plonge la cité d'Elhadj Oumar Tall dans une terreur qui signe un nouveau seuil de l'intimidation politique. À quelques mois du rendez-vous électoral du 24 mai 2026, ce silence des principes interroge la survie même de notre État de droit. Analyse.



La mère et la sœur de l'ancien ministre d'État Tibou Kamara, enlevées à Dinguiraye. (© Photomontage by Le Populaire)

Dinguiraye la sainte, d'ordinaire bercée par la quiétude de ses oraisons, a sombré dans la sidération ce mardi 4 mars 2026.

Sous le couvert d'une nuit d'encre, aux alentours de 21 heures, le fracas martial des bottes a brutalement étouffé le murmure des dévotions. Cette irruption de la force survient en plein mois de Ramadan, une période d'ascèse rendue d'autant plus éprouvante par une canicule implacable et l'étroitesse d'un panier de la ménagère devenu famélique.

Dans ce climat de précarité généralisée, où le citoyen lambda s'épuise à tirer le diable par la queue, la violence de l'arbitraire vient s'ajouter au fardeau d'un quotidien déjà marqué par la résilience.

Trois véhicules ont surgi de l'obscurité avec à leur bord des hommes en treillis dont les visages étaient dérobés par l'anonymat glacial des cagoules.

Si cette mise en scène de la terreur est désormais tristement convenue dans le paysage nocturne, son horreur demeure absolument intacte. L'arbitraire s'est abattu cette fois sur deux dame vulnérables, une mère et une sœur, arrachées sans ménagement à la sacralité de leur foyer.

Leur unique grief semble résider dans cette consanguinité devenue dangereuse avec l'ancien ministre d'État, journaliste à la plume acerbe et écrivain en exil Tibou Kamara.

Cet acte, symptôme d'une pathologie qui ronge les fondements de notre État de droit, est vigoureusement flétri par les sentinelles des libertés. Ils dénoncent une ignominie qui, en s'attaquant aux sanctuaires familiaux, franchit un seuil de non-retour dans l'intimidation politique.

Chemin de croix national

Le cri d'alarme des organisations de défense des droits humains résonne désormais aux quatre horizons du monde, rappelant une vérité universelle inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, en son Article 9 que « *Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.* »

Face à cette dérive, le Procureur général près la Cour d'appel de Kankan, Marwane Baldé, a mis en mouvement l'action publique ce jeudi 5 mars 2026, en prescrivant l'« *ouverture d'une information judiciaire contre X du chef d'enlèvement et de séquestration.* »

Si cette réquisition aux fins

d'informer constitue un signal fort, elle demeure une mesure dilatoire aux yeux des organisations de défense des droits de l'homme, dont l'indignation peine à être jugulée par la seule promesse d'une instruction. Montées au créneau, ces dernières condamnent avec la dernière énergie cette pratique systématique de privation des libertés.

Pour ces observateurs, le régime semble s'enfoncer dans une spirale où la force supplante la loi, et où la nuit devient le territoire des arbitraires, au mépris total de la nouvelle Constitution, qui stipule en son Article 8 que « *La personne humaine est sacrée. L'État a l'obligation de la respecter et de la protéger. Nul ne peut être arrêté, détenu ou poursuivi que dans les cas prévus par la loi et dans les formes qu'elle prescrit.* » Les organisations de défense des libertés réitèrent avec fermeté que la protection des citoyens constitue la clé de voûte des missions régaliennes de l'État. Dès lors, le rapt de la mère et de la sœur de Tibou Kamara à Dinguiraye ne s'apparente plus à un simple épiphé-

nomène, mais s'inscrit comme une station supplémentaire dans le chemin de croix national.

Cette récurrence de l'arbitraire cristallise désormais une tragédie collective où l'insécurité devient le corollaire de l'engagement ou du patronyme.

Les noms de la mère et de la sœur de Tibou Kamara viennent s'ajouter à un martyrologe qui déshonore notre marche vers la démocratie.

Les activistes Foniké Mengué et Billo Bah ouvrent cette triste marche. Leur absence prolongée demeure une plaie béante au flanc de la nation.

À leurs noms s'ajoute celui du journaliste et éditorialiste Habib Marouane Camara, par ailleurs cousin de l'ancien ministre d'État Tibou Kamara.

La liste s'allonge encore avec Néné Oussou Diallo, militante engagée de l'UFDG. Le cercle des victimes s'élargit désormais aux familles.

On y retrouve un père et des enfants innocents. C'est le cas du père du journaliste d'investigation Babila Keïta. C'est aussi celui de la famille du reggae-man et homme politique Eli

Kamano. Tous, sans exception, sont aujourd'hui les otages des soubresauts de notre histoire. Aujourd'hui, une peur insidieuse s'invite à la table des foyers. Quand le crépuscule tombe sur Conakry ou sur l'arrière-pays, chaque citoyen se demande si le vrombissement d'un moteur devant son portail annonce une visite de courtoisie ou l'imminence d'un enlèvement.

Dans ce contexte de tension paroxystique, la transition, qui amorce son virage final avec le double scrutin législatif et communal du 24 mai 2026, joue sa crédibilité historique. Elle a l'impérieux devoir de rassurer.

La justice, en diligentant ces enquêtes, a le devoir et l'opportunité de prouver qu'elle demeure l'unique boussole capable de dissiper l'ombre des cagoules sur le front de tous les justiciables. C'est à ce prix, et par ce seul renouveau de la confiance, que la Guinée pourra enfin panser ses plaies et s'engager sereinement vers l'horizon d'une démocratie apaisée et fraternelle. ■

Par Alpha A. Diallo

NOUVEAU

AFRIK Info TV

Désormais **178**

LES CHAINES D'INFORMATION N°256

LES CHAINES AFRICAINES N°408

LES CHAINES NATIONALES N°9

Sur le bouquet **CANAL+**

A partir du 07 Juillet

2025

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

Youscribe

<https://www.youscribe.com> > lepopulaireconakry

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Coran Challenge 2026

Guinée Buzz célèbre 10 ans d'engagement pour la formation morale et spirituelle d'une jeunesse guinéenne d'excellence

La 10e édition du Coran Challenge, événement phare piloté par l'agence Guinée Buzz, s'ouvre sous le thème de « *Foi, éthique et responsabilité* ». En cette période sacrée de Ramadan, 27 talents, dont huit représentantes féminines, rivalisent de maîtrise pour tenter de décrocher l'une des cinq places de lauréats.

Le concours national CoranChallenge lance officiellement sa 10e édition, marquant une décennie d'engagement en faveur de la formation spirituelle, de l'excellence académique et de la valorisation des valeurs islamiques auprès de la jeunesse guinéenne. Créé en 2016 par M. Traoré Mamady, fondateur du Groupe Guinée Buzz, CoranChallenge s'est progressivement imposé comme une plateforme innovante d'apprentissage religieux à l'ère du numérique, complémentaire aux grandes initiatives nationales de mémorisation du Saint Coran portées par les autorités religieuses du pays. **315 candidatures, 27 finalistes dont 8 filles** Pour cette 10ème édition anniversaire, **315 candidatures** ont été enregistrées à travers le pays. À l'issue d'un processus de présélection rigoureux, **27 candidats** ont été retenus pour la phase nationale, dont **8 filles**, illustrant une participation féminine remarquable. Fait marquant cette année : la forte représentation de l'intérieur du pays. Des candidats venus de **Kissidougou, Dabola, Kouroussa, Coyah, Dubréka, Labé**, en plus de **Conakry**, porteront haut les couleurs de leurs localités. Cette diversité territoriale confirme la dimension véritablement nationale du concours et son rôle dans la démocratisation de l'accès à la formation religieuse et morale. Une édition exceptionnelle : 20 millions GNF et 5 lauréats Pour ses dix ans, CoranChallenge franchit un cap historique :

▪ **20 millions de francs guinéens** seront attribués aux lauréats — une augmentation significative par rapport aux éditions précédentes ;

▪ **5 lauréats** seront primés, contre 3 auparavant, afin de valoriser davantage l'effort, la persévérance et le

À ces récompenses financières s'ajoutent divers cadeaux offerts par les partenaires, destinés à soutenir le développement de la science, de l'apprentissage islamique et de la formation intellectuelle des jeunes.

Un système d'évaluation exigeant et structuré Le principe de notation repose sur trois piliers complémentaires :

▪ **La note digitale**, basée sur les vues et mentions « J'aime » générées par les vidéos des candidats ;

▪ **La note du jury (coefficient double)**, évaluant la qualité de la récitation : embellissement de la voix, respect des règles de Tajwid, prononciation et ponctuation ;

▪ **La note Quiz**, portant sur le thème 2026 : « *Foi, éthique et responsabilité* », ainsi que sur les thèmes développés au cours des neuf éditions précédentes.

Cette approche favorise à la fois la maîtrise technique, la culture générale et la mobilisation communautaire.

Finale en présentiel : discipline et responsabilité La grande finale est prévue le **14 mars 2026 à Conakry**.

Chaque candidat devra être présent physiquement, accompagné d'un parent ou tuteur. Toute absence entraînera une élimination automatique, et la place sera attribuée au suivant dans le classement. Cette exigence traduit l'importance accordée à la responsabilité, à la rigueur et à l'engagement — des valeurs centrales du concours.

Une initiative complémentaire au concours national Dans le paysage religieux guinéen, CoranChallenge ne remplace pas le Concours national de mémorisation du Saint Coran organisé par les autorités religieuses. Il en constitue un complément moderne et stratégique, en investissant l'espace numérique pour toucher une jeunesse connectée.

Là où le concours national structure la mémorisation institutionnelle, CoranChallenge multiplie les opportunités de formation en valorisant la récitation, la compréhension et la culture islamique à travers les réseaux sociaux.

Former aujourd'hui les responsables de demain En ce mois sacré de Ramadan, CoranChallenge dépasse le cadre d'une simple compétition.

Les jeunes candidats d'aujourd'hui sont les **futurs cadres, les futurs responsables communautaires et les futurs chefs de famille** de demain. Les former à la foi, à l'éthique et à la responsabilité, c'est investir dans la stabilité sociale et la cohésion nationale.

Car toute bonne société est formée de bonnes familles.

Et toute bonne famille repose sur des hommes et des femmes qui ont le sens de la foi, de l'éthique et de la responsabilité.

En cultivant une compétitivité saine orientée vers l'excellence, le concours participe à la construction d'une société qualifiée, stable et paisible.

« *Investir dans la jeunesse, c'est investir dans la paix et dans l'avenir du pays. Lorsque nous formons un jeune à la discipline, à la foi et à la responsabilité, nous contribuons à bâtir une Guinée plus forte* », insiste le fondateur.

Appel aux candidats et au public

Le Comité d'Organisation invite les candidats à :

- maîtriser l'interprétation du Coran ;
- approfondir leur culture générale ;
- mobiliser massivement autour de leurs vidéos.

Le public est également appelé à soutenir activement les participants à travers le partage et l'engagement digital.

Remerciements

Le Comité d'Organisation adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des **sponsors et partenaires** dont le soutien constant a permis au CoranChallenge d'atteindre ce cap historique de dix années d'engagement. Sans leur accompagnement fidèle, cette initiative n'aurait pas connu une telle évolution.

Nos remerciements s'adressent également aux **autorités religieuses nationales**, dont l'encadrement et l'accompagnement institutionnel renforcent la crédibilité et la portée éducative du concours.

Comité d'Organisation CoranChallenge

Conakry – République de Guinée

Site : www.coranchallenge.org

Email : contact@coranchallenge.org

Téléphone : 622005600



le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

Youscribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry/>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Arts martiaux

Le MMA débarque en force à Conakry



L'aventure ne fait que commencer car, sous l'impulsion conjointe de l'AFL et de la Fégui-MMA, les gants sont désormais chaussés et la garde est haute pour propulser la Guinée au sommet de l'élite mondiale. (© Le Populaire)

Ce mercredi 4 mars 2026 sous les voûtes de l'hôtel Noom de Kaloum, l'affiliation entre l'Africa Fight League, représentée par **Abdoulaye Baldé**, et la Fégui-MMA du président **Ibrahima Kalil Touré**, a scellé l'ambition de métamorphoser Conakry en un véritable *Las Vegas du combat* africain. Afin de soutenir cette ascension, un vaste programme de formation et d'excellence technique est désormais déployé pour assurer la promotion des athlètes, le rayonnement de la *Destination Guinée* ainsi que l'émancipation du genre.

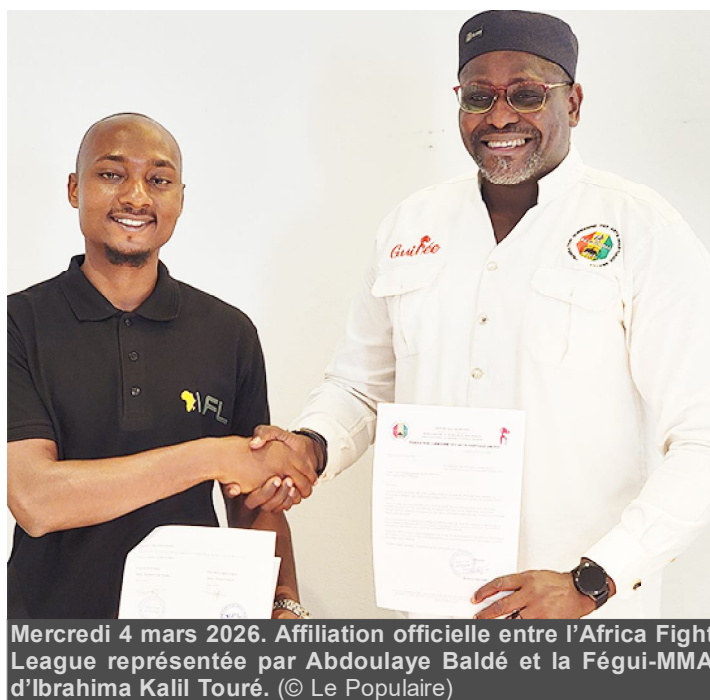
L'arène nationale bascule dans une dimension inédite ce mercredi 4 mars 2026. Sous l'égide d'**Abdoulaye Baldé**, émissaire de l'Africa fight league (AFL), le Mixed martial arts (MMA) scelle officiellement son affiliation avec la Fédération guinéenne de MMA (Fégui-MMA), pilotée par **Ibrahima Kalil Touré**. L'AFL ambitionne de hisser la Guinée au rang de place forte continentale des sports de combat. Objectif ? Métamorphoser Conakry en un véritable « Las Vegas » africain, un carrefour de prestige où l'expertise internationale rencontrera enfin la ferveur des combattants locaux. Ce chantier d'envergure ne se cantonne pas aux seuls athlètes mais embrasse également le corps des officiels, souligne le modérateur de la cérémonie, **Ansoumane Savané**, tout en précisant que les journalistes et les cadres fédéraux bénéficieront désormais de cycles de formation rigoureux avant d'être appelés à officier lors des grands événements de l'AFL à l'échelle nationale. Pour le président de la Fégui-MMA, la clé de voûte de cet édi-

fice repose sur « la formation ». Représentant le président de l'AFL lors de cette signature historique, **Abdoulaye Baldé** a exprimé la fierté de son organisation de structurer une discipline capable de servir de levier de développement économique et social.

Le championnat international en perspective allie sport, jeunesse et rayonnement touristique. L'AFL entend faire de la Guinée la « capitale de la boxe et des arts martiaux », explique M. Baldé. Ce déploiement mise sur « le MMA, le Kickboxing et le Muay Thai » comme de véritables moteurs de croissance pour le pays. Cette collaboration bilatérale se concentre sur des axes prioritaires allant de l'alignement des coachs et officiels sur les standards internationaux à la mise en place de protocoles de sécurité drastiques pour protéger l'intégrité physique des combattants sans oublier la promotion active du sport féminin. **Aissatou Barry**, chargée de la communication de l'AFL, souligne d'ailleurs que cette alliance portera haut le combat contre les violences basées sur le genre, offrant aux femmes la



Sous le regard attentif de Saliou Camaradu ministre des Sports, Moussa Baldé présente la prestigieuse ceinture de l'AFL. (© Le Populaire)



Mercredi 4 mars 2026. Affiliation officielle entre l'Africa Fight League représentée par Abdoulaye Baldé et la Fégui-MMA d'Ibrahima Kalil Touré. (© Le Populaire)

possibilité de transformer l'art de la défense en une carrière professionnelle reconnue mondialement.

Sur le front de l'ingénierie logistique, de l'excellence événementielle et de la responsabilité sociétale, **Mamadou Kandara Souaré** souligne que l'AFL s'engage à sensibiliser la jeunesse aux impératifs climatiques, érigeant le respect de l'environnement en pilier d'un développement durable et d'un futur commun.

Cet engagement est salué par **Salif Camara**, représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, qui encourage ce dynamisme privé capable d'offrir aux athlètes les moyens de vivre dignement de leur passion.

En écho, le mécène sportif et leader politique **Moussa Baldé**, président de la République émergente et moderne (REM) et membre de l'Alliance des forces pour la démocratie et le développement (AFDD), exhorte les jeunes à s'affirmer sur place. « Le sport, fait-il savoir avec assurance, est une alternative salvatrice aux mirages périlleux de l'immigration clandestine. » Le défi immédiat, selon le président **Ibrahima Kalil Touré**, est avant tout dans l'exigence technique de doter la Guinée d'une « cage professionnelle » à la hauteur des chocs de haut niveau, avant de voir poindre à plus long terme « un Palais des sports » entièrement dédié aux disciplines de combat.

L'aventure commence. Avec l'AFL et la Fégui-MMA, les gants sont désormais chaussés et la garde est haute. Place au « main event » pour le MMA guinéen ! ■

Par Thierno Ousmane

le populaire

Abonnement

Le Populaire Conakry

YouScribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry/>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Pour une croissance durable

La BAD dévoile une plateforme de financement de l'aviation à l'échelle du continent

Nairobi, Kenya — Alors que l'Afrique est sur le point de devenir le marché de l'aviation à la croissance la plus rapide au monde, les décideurs politiques et les dirigeants de l'industrie se concentrent sur un défi central : comment traduire la hausse de la demande en connectivité durable, en compétitivité et en viabilité financière ?

Cette problématique était au cœur des délibérations du Forum sur les compagnies aériennes, le capital et la connectivité, organisé les 25 et 26 février 2026 à Nairobi par le Groupe de la Banque africaine de développement, en partenariat avec l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA). Malgré des fondamentaux solides en matière de demande, le secteur de l'aviation en Afrique reste confronté à des contraintes structurelles, notamment le coût élevé du capital, la fragmentation des régimes réglementaires, les lacunes en matière d'infrastructures et l'accès limité aux financements à long terme.

Pour relever ces défis, le Groupe de la Banque promeut le Programme intégré de transformation de l'aviation (IATP), une plateforme continentale conçue pour moderniser l'écosystème de l'aviation et mobiliser des capitaux privés, institutionnels et concessionnaires à grande échelle. Ce programme vise à aligner les réformes politiques, les instruments de financement innovants et la mise en œuvre des projets au sein d'un cadre unique et bancable.

Le forum a réuni des dirigeants de compagnies aériennes, des ministres des Transports, des régulateurs, des investisseurs, des constructeurs et des partenaires du développement afin d'explorer la manière dont l'IATP peut accélérer une mise en œuvre coordonnée dans l'ensemble du secteur. Les participants ont souligné le rôle de l'aviation comme catalyseur stratégique de l'intégration régionale, de la facilitation du commerce, du tourisme et de la diversification économique.

Lors de l'ouverture du forum, le directeur des infrastructures et du développement urbain du Groupe de la Banque, Mike Salawou, a noté que si les perspectives de la demande dans

le secteur de l'aviation en Afrique étaient parmi les plus fortes au monde, la capacité en matière d'offre et la préparation à l'investissement étaient à la traîne. L'IATP, a-t-il dit, vise à réduire les risques sur les investissements prioritaires, à soutenir les premières transactions pilotes et à restaurer la confiance des financeurs commerciaux et institutionnels.

Du point de vue du secteur, le secrétaire général de l'AFRAA, Abderahmane Berthé, a souligné l'ampleur des opportunités et le déséquilibre auquel le continent était confronté. « L'Afrique représente près de 18 % de la population mondiale, mais moins de 3 % du trafic aérien mondial, ce qui reflète des obstacles structurels et réglementaires plutôt qu'une faible demande », a-t-il pointé.

Dans un discours prononcé au nom de Kenya Airways, l'Afrique a été décrite comme la plus grande opportunité structurelle du 21^e siècle dans le domaine de l'aviation. Au cours des deux prochaines décennies, un quart des nouveaux usagers du transport aérien mondial devrait provenir d'Afrique, sous l'effet d'une urbanisation rapide, d'une population aux revenus moyens en pleine croissance et d'un profil démographique jeune.

Cependant, les performances financières du secteur restent limitées. Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA), les compagnies aériennes africaines devraient dégager des marges nettes de 1 à 2 % seulement, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale prévue de 3,9 % en 2026. Les coûts élevés du carburant, la lourdeur de la fiscalité, la libéralisation incomplète et l'infrastructure limitée des hubs continuent de peser sur la rentabilité.

La connectivité reste un goulet d'étranglement majeur. Le trafic intra-africain ne représente qu'environ un quart de la totalité du transport aérien, de nom-

breux passagers étant obligés de transiter par des pays situés en dehors du continent. Les participants ont souligné que la mise en œuvre intégrale du Marché unique du transport aérien en Afrique était essentielle pour libérer une connectivité intracontinentale efficace.

Dans le discours liminaire prononcé par Eric Ntagengerwa, responsable des transports et de la mobilité à la Commission de l'Union africaine (CUA) au nom de Lerato Dorothy Mataboge, commissaire aux infrastructures et à l'énergie, la réforme de l'aviation a été présentée comme un impératif pour la souveraineté, l'intégration et la compétitivité. Il a souligné que le Marché unique du transport aérien en Afrique serait le thème de l'Union africaine pour 2027. Les discussions, qui se sont déroulées sur deux jours, se sont concentrées sur la mise en œuvre pratique, y compris le renforcement de la bancabilité des compagnies aériennes, la

promotion d'une aviation respectueuse du climat, le développement du fret et de la logistique, le renforcement des compétences et le déploiement de mécanismes innovants de partage des risques dans le cadre de l'IATP. Les expériences nationales du Nigéria, du Kenya et de l'Éthiopie ont illustré la manière dont les objectifs continentaux pouvaient se traduire par des réformes nationales coordonnées et des opportunités d'investissement à court terme.

Samuel Obafemi Bajomo, conseiller principal auprès du ministère de l'Aviation du Nigéria, a souligné que des cadres politiques prospectifs et favorables à l'investissement étaient essentiels pour renforcer la connectivité et libérer le potentiel de croissance de l'Afrique, et pour positionner l'aviation en tant que catalyseur du commerce, du tourisme et d'une prospérité partagée.

Le forum s'est conclu sur un

message clair : la demande en matière d'aviation en Afrique est réelle, en pleine accélération et irréversible. La priorité est désormais à la mise en œuvre : aligner les politiques, les capitaux et les infrastructures pour que l'aviation devienne un moteur durable de la croissance inclusive et de l'intégration régionale sur l'ensemble du continent. ■

À propos du Groupe de la Banque africaine de développement

Le Groupe de la Banque africaine de développement est la principale institution de financement du développement en Afrique. Il comprend trois entités distinctes : la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigeria (FSN). Représentée dans 41 pays africains, avec un bureau extérieur au Japon, la Banque contribue au développement économique et au progrès social de ses 54 États membres régionaux. Pour plus d'informations : www.afdb.org



9^{ème} EDITION

Festi
Guinee Canada

DU 26 JUIN AU 01 JUILLET
2026

ASSOCIEZ VOTRE IMAGE

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

Youscribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry/>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Pour le rapatriement de plus de 100.000 réfugiés Le Burundi et l'ONU signent un plan de 82 millions de dollars



(Sur la photo, le Président burundais, S.E. Évariste Ndayishimiye.) Lundi, le gouvernement burundais, l'ONU et le HCR ont signé le document opérationnel de rapatriement des réfugiés, représentés par Léonidas Ndaruzaniye, Violet Kakyomya et Brigitte Mukanga-Eno.

BUJUMBURA, 3 mars (Xinhua) -- Le gouvernement burundais et les agences des Nations Unies (ONU) au Burundi ont signé lundi un plan d'action d'une valeur de plus de 82 millions de dollars visant à rapatrier plus de 100.000 réfugiés burundais en provenance de la Tanzanie et d'autres pays d'asile d'ici au 30 juin 2026.

Le document opérationnel de rapatriement a été signé lundi par le ministre de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, Léonidas Ndaruzaniye, la coordonnatrice résidente des Nations Unies au Burundi, Violet Kakyomya ainsi que la représentante du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) au Burundi, Brigitte Mukanga-Eno.

Mme Mukanga-Eno a déclaré que la réunion du lancement du plan de rapatriement allait faciliter la mise en œuvre de l'opération. «Aujourd'hui, par semaine, nous recevons plus de 8.000 personnes alors que les accords tripartites parlaient d'un maximum de 3.000 personnes par semaine. C'est une bonne chose, en principe, parce que le retour constitue une solution durable pour les réfugiés, l'occasion de reprendre la

vie chez soi. Mais ça peut être une solution réelle lorsqu'il y a un accompagnement dans la réintégration de ces personnes qui reviennent », a-t-elle ajouté. Selon le ministre en charge de l'intérieur, Léonidas Ndaruzaniye, l'objectif principal du plan vise à appuyer le gouvernement du Burundi dans la gestion opérationnelle des rapatriés en provenance des pays d'asile en général et ceux en provenance de la Tanzanie en particulier. ■

La Chine et les Etats-Unis doivent maintenir le respect mutuel et respecter la ligne rouge de la coexistence pacifique

BEIJING, 8 mars (Xinhua) -- La Chine et les Etats-Unis doivent maintenir le respect mutuel, respecter la ligne rouge de la coexistence pacifique et œuvrer aux perspectives de coopération gagnant-gagnant, a déclaré dimanche le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi. M. Wang s'est ainsi exprimé lors d'une conférence de presse tenue en marge de la



La Chine et les Etats-Unis pourront obtenir des résultats satisfaisants pour les deux peuples. (© DR)

session en cours de l'organe législatif national. «Cette année est en effet une "année importante" pour les relations sino-américaines», a noté M. Wang. «L'agenda des échanges de haut niveau est sur la table. La Chine et les Etats-Unis doivent créer un environnement adapté, gérer les divergences existantes et éviter toute

perturbation inutile.» Avec la sincérité et la confiance, la Chine et les Etats-Unis pourront obtenir des résultats satisfaisants pour les deux peuples et des consensus salués par la communauté internationale. «L'année 2026 pourrait marquer un tournant dans le développement solide, stable et durable des relations sino-américaines», a-t-il ajouté. ■

Les forces américaines exerceront bientôt une "domination totale" sur l'espace aérien iranien (Maison Blanche)

WASHINGTON, 4 mars (Xinhua) -- La porte-parole de la Maison Blanche Karoline Leavitt a affirmé mercredi que les forces américaines exerceraient dans les prochaines heures une «domination totale» sur l'espace aérien iranien.

«Nous prévoyons d'exercer une domination totale sur l'espace aérien iranien dans les prochaines heures», a déclaré Mme Leavitt lors d'un point de presse quotidien à la Maison Blanche. Elle a ajouté qu'aucun déploiement de troupes terrestres

américaines en Iran n'était prévu pour le moment, bien que le président américain Donald Trump ait déclaré plus tôt être ouvert à cette option pour l'avenir. Un peu plus tôt dans la journée, le secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth a déc-

laré lors d'un point de presse au Pentagone que l'opération militaire américano-israélienne contre l'Iran n'en était qu'à ses débuts. Samedi matin, des frappes aériennes américano-israéliennes contre l'Iran ont tué le Guide suprême iranien,

l'ayatollah Ali Khamenei, ainsi que des membres de sa famille, de hauts gradés militaires et des civils. L'Iran a riposté par une série de tirs de missiles et de drones vers Israël et les bases américaines au Moyen-Orient. ■

Iran L'Assemblée des experts prend une décision sur le nouveau guide suprême



Des personnes manifestent contre les attaques militaires américaines et israéliennes contre l'Iran à Téhéran, le 4 mars 2026. (Xinhua/Shadati)

L'Assemblée des experts iranienne a pris une décision finale concernant son nouveau guide suprême, a rapporté dimanche l'agence de presse semi-officielle Mehr.

TEHERAN, 8 mars (Xinhua) -- L'Assemblée des experts iranienne a pris une

décision finale concernant son nouveau guide suprême, a rapporté dimanche l'agence de presse semi-officielle Mehr. Un consensus majoritaire sur le successeur du défunt guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a été plus ou moins atteint, a déclaré l'ayatollah Mohammadmehdi Mirbaqeri, membre de l'Assemblée. Mais certains obstacles restent à surmonter concernant le processus, a-t-il ajouté, précisant que le travail devait être précis afin d'éviter toute controverse. Le président américain Donald

Trump a déclaré plus tôt qu'il devrait être impliqué personnellement dans la sélection du prochain guide suprême iranien, a rapporté jeudi le site d'information américain Axios. Le 28 février, Israël et les Etats-Unis ont lancé des attaques conjointes contre Téhéran et plusieurs autres villes iraniennes, tuant M. Khamenei, ainsi que de nombreuses autres personnes, dont certains membres de la famille du dirigeant, des commandants militaires de haut rang et des civils. ■

Les Etats-Unis approuvent la vente de 12.000 bombes aériennes à Israël

WASHINGTON, 6 mars (Xinhua) -- Le département d'Etat américain a déclaré vendredi avoir approuvé une éventuelle vente militaire à Israël de munitions et de services de soutien connexes, dont 12.000 bombes aériennes. Le montant de la transaction s'élève à quelque 151,8 millions de dollars, a-t-il dit dans un communiqué en précisant que l'Etat hébreu avait notamment demandé à acheter 12.000 bombes polyvalentes BLU-110A/B d'environ 450 kilos. Le secrétaire d'Etat Marco Rubio «a déterminé et fourni une justification détaillée selon laquelle il existe une situation d'urgence qui nécessite la vente immédiate au gouvernement israélien des articles et services de défense susmentionnés dans l'intérêt de la sécurité nationale des Etats-Unis, renonçant ainsi aux exigences d'examen du Congrès prévues à l'article 36(b) de la loi sur le contrôle des exportations d'armes», a-t-il

dit. «La vente proposée améliorera la capacité d'Israël à faire face aux menaces actuelles et futures, renforcera sa défense nationale et servira de moyen de dissuasion contre les menaces régionales», a ajouté le département d'Etat. La commande comprend également des services d'ingénierie, de logistique et d'assistance technique fournis par le gouvernement américain et des sous-traitants, ainsi que d'autres éléments connexes de logistique et de soutien au programme, a indiqué le communiqué. Les Etats-Unis et Israël ont lancé des attaques massives contre l'Iran le 28 février, tuant le guide suprême iranien Ali Khamenei, plusieurs hauts responsables militaires et des centaines de civils. L'Iran a riposté par plusieurs vagues d'attaques à la roquette et au drone visant Israël et les intérêts américains dans tout le Moyen-Orient. ■



9ème
EDITION

Festi

Guinee Canada

DU 26 JUIN AU 01 JUILLET
2 0 2 6

ASSOCIEZ VOTRE IMAGE

le populaire



Abonnement



Le Populaire Conakry

♥ Youscribe

<https://www.youscribe.com> > lepopulaireconakry

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.